



Jean- Luc SANS
Président
05 53 61 31 52
j-l-s-a@wanadoo.fr

VETERANS DES ESSAIS NUCLEAIRES

Siège social : **187 Montée de Choulans – 69005 LYON**

Site internet : www.aven.org

Courriel : aven@aven.org

Tél : **04 78 36 93 03**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nous avons été informés de source sûre que la réunion interministérielle se réunira demain à Matignon pour élaborer le décret d'application de la loi Morin portant sur la reconnaissance et l'indemnisation des vétérans des essais nucléaires.

Il nous est précisé que la liste des maladies serait ramenée à **13 au lieu des 18** ou 20 promises !

L'AVEN considère cette réduction des pathologies retenues comme un affront du gouvernement envers les associations et les parlementaires.

En effet, il a toujours été question d'un minimum de 18 maladies avec, suivant les propos du cabinet de la défense, un possible élargissement à 20.

Le Ministre de la défense, Hervé Morin, s'est attaché, dès le début de l'annonce de la loi, à grand renfort de publicité, à réduire au maximum les personnes concernées.

C'est une tromperie, et une absence totale de considération, pour toutes les victimes mais aussi pour la représentation nationale.

Nous élevons donc une protestation vigoureuse contre ce mépris de la part du gouvernement envers ses assemblées, les services du Médiateur de la République et les victimes des essais nucléaires.

J.Luc Sans
Président AVEN